

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 27 juin 2008 à 20 heures 30

Présents : Bernard Vougnon, Colette Henriet, Jérôme Gayet, Jean-Luc Guillaume, Alain Roset, Jean François Bertin, Claude Crance, Céline Gayet, Daniel Moine, Dominique Rieffel, Jean-Luc Royer, Philippe Tisserand, Marie-Jo Vergon Trivaudey.

Absent : Jean-Paul Maujean,

Excusé : Michel Hummel

Secrétaire de séance : Marie-Jo Vergon Trivaudey

Ordre du Jour :

- ⇒ Désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,
- ⇒ Informations
- ⇒ Délibérations

1 - Désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le 27 juin, l'ensemble des conseils municipaux concernés se réunissaient pour élire leurs délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs prévue le dimanche 21 septembre 2008 en préfecture du Doubs. Pour Chaucenne, le résultat des élections devait être transmis en gendarmerie de Recologne avant 22h00. La commune de Chaucenne comptant plus de 500 habitants, 3 titulaires et 3 suppléants devaient être proposés :

Ont été élu(e)s titulaires : Claude Crance, Alain Roset et Bernard Vougnon

Ont été élu(e)s suppléant(e)s : Jean-François Bertin, Céline Gayet
et Marie Jo Vergon-Trivaudey.

2 - Informations

Visite des anciennes lagunes de Pelousey

Samedi 28 juin : RV à 9h15 aux installations des anciennes lagunes de Pelousey, dans le cadre de la réflexion sur l'assainissement de la commune de Chaucenne avec réalisation d'une rhizosphère et réaménagement de l'ancienne lagune.

Accueil de Raymond Sekpon (fondateur d'ASUNOES Benin)

Mardi 1^{er} juillet - 20h30 au centre de Vie des trois charmes : Le CCAS de Chaucenne accueille Raymond Sekpon, co-fondateur de l'association ASUNOES Bénin, directeur de l'école d'enfants sourds et malentendants de Louho à Porto Novo et Pascale DARD, présidente de l'association ASUNOES France, fondée à Chaucenne. L'objet social de cette association consiste à apporter des aides au fonctionnement et au développement de l'école des sourds et malentendants.

Commission départementale de l'aménagement foncier

Mardi 9 juillet - Cette commission est chargée d'examiner les dernières réclamations qui n'ont pas trouvé de solution au niveau local.

Manifestation culturelle - Obélisques du terrain de jeu

Vendredi 5 septembre - 18h00 sur le terrain de sport : création musicale éphémère en plein air par un jeune musicien autour des obélisques. Cette manifestation culturelle est proposée par le centre de d'art mobile de Besançon (Mr. Ucciani a participé à la réalisation des obélisques).

Une signalétique élaborée par Claude Crance et Jean-Luc Royer et destinée à être installée à proximité des obélisques pour expliquer l'origine et la raison de leur présence est actuellement en cours de réalisation (discussion/chiffrage avec l'entreprise Topsign de Pirey).

Réception du chantier rue de la Bascule/Tilleuls - Société SBM

La réception est partielle et provisoire, compte tenu du dysfonctionnement de deux bouches à clefs rue de la bascule et d'un choc sur la borne incendie en début de la rue des tilleuls. Cette borne bénéficie d'un rapport de débit conforme à la norme (73m³/h).

Mise aux normes « électricité » du bâtiment du Centre de vie

Le recensement des besoins a été réalisé par Jean-François Bertin et Michel Hummel. Il est actuellement mis en forme par Jérôme Gayet en vue d'un appel d'offre prochain.

Etude Lanterne...

Conformément à la réglementation en vigueur et afin de débloquent les problèmes de financement, le transfert du dossier à la compétence du Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux (SICA) a été effectué. La commune attend une prise en charge du dossier par le Sica pour poursuivre les opérations.

Chantier rhizosphère

L'annonce d'appel à candidature arrivait à terme aujourd'hui : 7 entreprises ont répondu. Le Bureau d'étude (cabinet Sinbio) va les examiner et proposer un Dossier de Consultation des Entreprises qui devra être retourné en mairie pour le 8 août.

Par ailleurs, la réglementation prévoit la nécessité d'un coordinateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé) sur le chantier. Un appel à candidature va être lancé prochainement.

Remerciement de la commune...

Conformément à la décision du dernier Conseil Municipal, un cadeau a été offert par la commune à l'occasion des départs de Mmes Marie Vieille, Directrice de la halte garderie, et Annick Guillaume, en remerciement du travail accompli depuis plusieurs années pour l'accueil des enfants à la halte garderie « Les coccinelles ».

L'annonce d'un besoin de recrutement d'une nouvelle directrice est en cours. Pour rappel, le profil d'emploi recouvre les compétences d'éducatrice jeunes enfants ou d'infirmière pour une durée hebdomadaire de 16h30...

Périmètre de protection du Monument historique

Rappel de la réglementation par Jérôme Gayet : tout projet d'urbanisme est soumis à autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) dans un rayon de 500m. si covisibilité.

Un nouveau périmètre de protection, plus restreint et adapté à la configuration du village est en cours de réflexion. Il sera soumis à enquête publique.

Enquête DDASS

Une enquête commandée par la DDAS va être menée auprès des habitants de la commune au sujet de l'utilisation de l'eau de récupération (eau de pluie, puits, rivière, source...). Ces renseignements, obligatoires, peuvent permettre par ailleurs d'aider à prévoir les volumes d'eau à traiter, alors supérieurs à ceux enregistrés en consommation...

Chantiers départementaux - Assemblée générale

La réforme des chantiers d'insertion pose de sérieux problèmes à l'entreprise qui enregistre un nouveau résultat négatif. Ce résultat contraint les chantiers départementaux à réduire « la voilure », engendrant une baisse de la qualité de l'accueil et une réduction des emplois d'encadrement alors que le public en difficulté enregistre une forte évolution.

La réforme du financement des aides départementales conduisant à l'application d'une politique financière identique avec les autres structures (ratio : encadrement/public en difficulté), ajoutée au désengagement de l'État en la matière tend à remettre en question la pérennité des chantiers départementaux.

2 - Délibérations

Décompte des charges locatives communales

Le recouvrement des sommes individuelles dues à la commune pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin s'élève à 600 €. Elles concernent l'entretien de la chaudière, l'électricité des communs, le gaz, les produits d'entretien des communs...

Vote pour à l'unanimité

Choix d'un géomètre

Il s'agit de borner précisément deux parcelles communales, l'une sise en face de la mairie (bornage + relevés topographiques en vue de son prochain réaménagement), l'autre jouxtant le parc de Mr De Niort (bornage uniquement).

Après exposé des offres par le Maire, le cabinet Jamet est choisi avec un devis de 1175,28 € pour la parcelle de la mairie et 1237,32 € pour la parcelle jouxtant le parc de Mr De Niort.

Vote pour à l'unanimité

Correspondant de la commune pour le CNAS

Le Comité National d'Action Sociale comprend des représentants d'employés communaux et des représentants des communes adhérentes.

Bernard Vougnon se propose comme représentant pour la commune de Chaucenne.

Vote pour à l'unanimité

Entretien de la parcelle incluse dans la zone de protection du captage

Cette parcelle en prairie a été fauchée par l'exploitation Vuillemin l'année dernière. Le Maire propose que cet entretien (uniquement fauche et récolte de fourrage) repose sur des interventions alternées chaque année entre les deux exploitations agricoles de la commune. La fauche 2008 serait donc assurée cette année par l'exploitation Henriet.

Vote pour à l'unanimité

Réorganisation du temps de travail des ATSEM - SIVOM - Ecole maternelle

Céline Gayet et Claude Crance sont déléguées au SIVOM, Céline expose les propositions des institutrices de maternelle qui souhaitent bénéficier de la présence de deux personnes ATSEM, au lieu d'une, en matinée, compte tenu de la difficulté à assurer un accueil de qualité aux jeunes enfants pour des classes de relativement chargées.

Une proposition de réorganisation des temps de travail de Malou Jacob et Fousia Tebaï, suite, notamment à la suppression effective du samedi matin, permettrait d'installer une présence de 2 ATSEM le matin, soit une augmentation de 50% du temps de présence, en n'augmentant les coûts que de 13 % environ ; ce qui reviendrait à environ 1200 € supplémentaires annuels par commune.

Après discussion sur l'intérêt d'une telle réorganisation pour la qualité de l'accueil des enfants dès leur plus jeune âge de scolarisation, le Maire propose qu'une nouvelle rencontre ait lieu rapidement avec des éléments d'ensemble plus précis sur le bilan financier et la politique à moyen terme du SIVOM en la matière. Cette réunion est programmée le jeudi 10 juillet prochain à 20h00.

Fin de Conseil Municipal à 0h30